



Epoisses

infos

N° 32 – juillet 2011 Le mot du Maire

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Arrivés à mi-mandat de notre élection, nous nous devons de réaliser un bilan de notre action. Les objectifs que nous nous étions assignés reposaient sur quatre axes prioritaires à nos yeux :

- Les infrastructures,
- L'éducation et la qualité de vie,
- L'environnement,
- La fiscalité.

Force est de constater que ces objectifs ont été tenus voire dépassés.

D'autant que notre commune même si elle est très active n'en demeure pas moins modeste par sa population (825 habitants). Il faut donc rester lucide et comparer ce qui peut être comparable !

Époisses, bourg d'appui, ce qui lui confère une renommée certaine, offre des équipements d'une grande diversité et d'une grande qualité.

Le commerce local très ouvert et diversifié fait le maximum pour répondre aux besoins de première nécessité.

Les artisans nombreux apportent des services de haute compétence et savent, le cas échéant, largement dépasser les limites de notre territoire. Tous ces atouts créent un registre de références qui valorise notre commune et contribue à l'essor local.

LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES confortent ce dynamisme local. Elles sont significatives des tranches d'âge auxquelles elles s'adressent et se déclinent de la façon suivante :

- Terrain de foot synthétique et piste d'athlétisme,
- 2 courts de tennis,
- Terrain de pétanque,
- Piscine (la seule du canton de Semur).
- Jardin d'enfants.

En ce qui concerne l'ÉDUCATION et la QUALITÉ DE VIE, deux écoles (l'une publique, l'autre privée) offrent un choix aux parents pour l'éducation de leurs enfants.

L'école publique accueille deux classes maternelles, trois classes primaires qu'il nous faut défendre et maintenir.

L'école privée Ste Louise accueille une classe maternelle, deux classes primaires.

Ces deux écoles, confortées par des équipements modernes (informatique) et des conditions de vie tout à fait remarquables, dispensent un enseignement de qualité.

Le Centre social et d'animation, géré par le SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE (SIVU) regroupant onze communes, est un lien de vie original ouvert sur l'intergénérationnel.

En effet, petits et grands y trouvent des activités adaptées à leurs besoins, à leurs âges et à leurs goûts.

C'est un lieu d'échange et de rencontre propice au maintien du lien social, évitant ainsi notamment à des personnes seules voire âgées de vivre dans l'isolement. Rappelons pour mémoire quelques unes des activités et services proposés :

- Restauration scolaire avec accompagnement sur Époisses et Toutry ;
- Garderie scolaire du matin et du soir ;
- Accompagnement scolaire ;
- Centre de loisirs (petits congés et vacances) ;
- Judo pour petits et plus grands ;
- Bibliothèque pour tous, en collaboration avec les écoles ;
- Expositions ;
- Organisation de séjours vacances (hiver, été) ;
- Ronde des jeux pour les plus âgés ;
- Danse pour tous les goûts.

Le Centre social héberge par ailleurs de nombreuses associations ainsi que des administrations qui apportent des réponses à des questionnements individuels (Sécurité Sociale, Assistantes sociales du Conseil Général, Médecine du travail, ...). Il faut ajouter à cet inventaire non exhaustif la Fête de la musique organisée pour la 2^{ème} fois avec le soutien financier de la commune d'Époisses et qui a connu un succès considérable encore en 2011.

La fête du SIVU a été l'occasion de présenter le travail de tous ceux (bénévoles et professionnels) qui œuvrent à faire vivre cette structure au bénéfice de tous les habitants de la région d'Époisses.

Dans un tout autre domaine, celui de L'ENVIRONNEMENT, nombreux ont été les travaux de voirie : la Carotte, Époissotte, rue du Puits Salé, le Sentier, rue des Prés Fleuris, le chemin du Gour, rue du Creux Godard, RD 954 (de la RD 4 à la sortie d'Époisses en direction de Toutry), pose de trottoirs, parvis du château, la place des Éperons.

Simultanément à ces travaux a été réalisé l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à Époissotte et rue des Éperons.

Pré de Manche, cinq parcelles ont été viabilisées pour une mise en conformité avec les normes européennes en matière d'hygiène et à la demande du Préfet. D'importants travaux d'assainissement ont été réalisés en 2009 (rue des Éperons, Creux Godard, Époissotte) et en 2011 (route d'Avallon, route de Vieux-Château, rue des Prés Fleuris).

En ce qui concerne le cimetière, du fait du nombre grandissant d'incinérations, nous allons aménager un jardin de souvenir avec columbarium de 12 cases, 10 cavurnes ainsi qu'un ossuaire afin de répondre aux exigences administratives actuelles.

Notons que les cavurnes pourront comme les caveaux supporter un marbre ou un habillage adapté.

En ce qui concerne la FISCALITÉ, les taux d'imposition ont augmenté de 7 %, soit un taux nettement inférieur à celui du coût de la vie.

Enfin, dans un domaine qui est cher à tous les habitants d'Époisses et de la région, celui de la santé, sachez que la commune s'est résolument engagée avec tous les partenaires paramédicaux dans un processus visant à la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Nous ne pouvions assister béatement à la disparition progressive de l'offre de santé car sans tarder c'était non seulement la disparition de nos médecins mais aussi celle des paramédicaux et de la pharmacie. À terme, c'était la perte d'attractivité de notre village qui se serait enclenchée !

Aussi, le Conseil Municipal a décidé de s'adjoindre le concours de MSA Services pour, dans un 1^{er} temps, recruter un médecin et dans un 2^{ème} temps, élaborer un projet de santé, support conceptuel de la maison de santé.

Parallèlement, nous avons travaillé avec un programmiste sur le projet immobilier qui, après appel d'offres, nous a permis de choisir un architecte, lequel est maintenant en réflexion pour conduire son étude jusqu'à son terme, à savoir présenter un projet fini.

Bien entendu, la construction ne pourra intervenir que lorsque l'Agence Régionale de Santé aura donné un avis favorable au projet de santé.

La commune d'Époisses pour son plus grand intérêt fait partie de la Communauté de Communes du Sinémurien (CCS) et, à ce titre, bénéficie de l'action conduite par cette collectivité.

C'est ainsi qu' :

- En 2003, l'ensemble des 29 communes a été doté de composteurs ;
- En 2004, la commune d'Époisses a été équipée d'une déchetterie aujourd'hui très fréquentée.
L'ADSL haut débit ravit tous les internautes locaux alors que certaines communes de Côte d'Or n'en sont encore pas pourvues.
- En 2009, un diagnostic "accessibilité pour personnes à mobilité réduite" a été effectué, conformément à l'article 2 de la loi n°2 005-102.

Chaque année, la CCS participe financièrement au déficit de fonctionnement de la piscine à hauteur de 70 %. Elle attribue des aides d'un montant de 30 à 38 % sur les travaux de voirie.

Dernièrement, elle nous a accordé, pour des travaux supplémentaires de voirie, une aide de 60.000 E au lieu de 30.000 E prévus du fait d'une estimation initialement sous-estimée.

Si l'on en juge par ce court exposé, ce bilan est le reflet du travail du Conseil Municipal que je remercie pour son implication et son soutien.

Il reflète tout le dynamisme de notre modeste commune, ô combien vivante, active et qui nous offre chaque jour le cadre de vie paisible du milieu rural.

D'ailleurs, même nos amis les oiseaux ne s'y trompent pas puisqu'un couple de cigognes a décidé de venir goûter aux joies de la sérénité espicéenne en s'installant sur la commune pour y procréer.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon repos et d'excellentes vacances.

Le Maire,
Marcel CHASTANG